

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 8 décembre 2010

sous la Présidence de Monsieur Daniel MARGOT

#### Préavis 17/2010 Budget année 2011

---

#### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 17-2010 du 27 octobre 2010,  
vu le rapport de la Commission des finances,

#### décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2011 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	135'233'400.00
- Total des revenus	CHF	135'624'900.00
		<hr/>
- Excédent de revenus	CHF	391'500.00
		=====

après :

- Amortissements	CHF	3'670'700.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	829'370.00
- Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-2'570'200.00

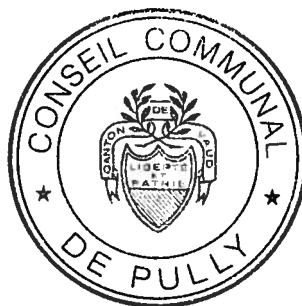
2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 500'000.00
3. d'approuver le budget 2011 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire

Daniel Margot



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 9 décembre 2010